



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications

Avis d'Appel d'Offres National et International Restreint n°01/DECP/ARPT/ 2015

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications lance un avis d'appel d'offres national et international restreint en vue de la réalisation d'une étude portant sur l'analyse des marchés des services de télécommunications de gros et de détail en Algérie.

Le présent appel d'offres s'adresse aux cabinets de conseil dûment qualifiés disposant d'une expérience avérée dans la réalisation des études similaires.

Les cabinets d'expertise intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges sur présentation d'un document justifiant la qualification requise et contre versement au compte de l'ARPT n°4010004695-40 ouvert auprès du Crédit Populaire Algérien - Agence d'Hussein-Dey, d'une somme non remboursable de trois mille dinars algériens (3.000,00 DA), auprès de :

**AUTORITE DE REGULATION DE LA POSTE ET DES TELECOMMUNICATIONS
DIRECTION GENERALE
SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHES
1, RUE KADDOUR RAHIM- HUSSEIN-DEY (ALGER)**

N.I.S : 000016179003845.

Les offres doivent parvenir, à l'adresse ci-dessus indiquée, accompagnées des pièces réglementaires, prévues dans le dossier de l'appel d'offres, dans un délai de 45 jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale et le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) à **12 h 00**.

Le soumissionnaire doit présenter une offre technique et une offre financière séparée chacune dans une enveloppe.

Ces deux enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe extérieure portant ce qui suit :

Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications

Direction Générale

Bureau d'Ordre Général « BOG »

1, rue Kaddour RAHIM, Hussein Dey 16008, Alger-Algérie.

Appel d'offres national et international restreint n° 01/DECP/ARPT/2015

**"Réalisation d'une étude portant sur l'analyse des marchés des services
de télécommunications de gros et de détail en Algérie"**

" SOUMISSION A NE PAS OUVRIR "

Cette enveloppe extérieure ne doit porter aucun signe de nature à identifier le soumissionnaire.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **14h00**.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.